

Appel à mobilisation nationale

Dimanche 29 juin, partout en France :

rassemblons-nous contre la loi Duplomb !

Après un passage en force à l'Assemblée nationale, **privant les citoyens et citoyennes d'un véritable débat démocratique pourtant indispensable sur les conséquences de ce texte**, la suite arrive très bientôt pour la loi Duplomb. À partir du 30 juin, elle sera discutée en Commission Mixte Paritaire (CMP), une instance seulement composée de 7 député·es et 7 sénateur·rices, chargée de trouver une version définitive du texte. Ensuite, elle sera soumise à un **vote final à l'Assemblée nationale et au Sénat**.

Mais cette loi, **nous n'en voulons pas**, et nous avons encore la possibilité de nous mobiliser contre son adoption **par une mobilisation massive et déterminée**. Paysans, scientifiques, apiculteurs, médecins, organisations de la société civile, citoyens : les alertes sur la dangerosité de cette proposition de loi ont été nombreuses.

Elles ont été ignorées et balayées d'un revers de main par le vote d'une motion de rejet qui n'a pas permis la tenue de débats à l'Assemblée nationale alors que le futur de notre agriculture et de notre alimentation nous concerne toutes et tous.

Une loi qui ignore les réelles préoccupations des agriculteurs et des citoyens

Alors qu'elle prétend répondre aux préoccupations des agriculteurs, la proposition de loi ignore en réalité les causes structurelles de la crise agricole : instabilité des revenus et injuste répartition de la valeur dans les filières, absence d'accompagnement à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique. Loin de lever les contraintes, elle les amplifie.

Cette loi va aussi à l'encontre des attentes des citoyens : près de 170 000 messages ont été envoyés par des citoyens aux ministres et aux députés afin de dénoncer les risques que fait peser ce texte. Des agriculteurs et apiculteurs ont également interpellé les élus pour expliquer en quoi cette proposition de loi ne répond pas à leurs préoccupations et met en péril leurs capacités à pouvoir durablement assurer notre souveraineté alimentaire. Ces alertes ont pourtant été ignorées.

Une loi qui favorise la destruction de l'environnement

Dépendance aux pesticides de synthèse, facilitation de l'accaparement de la ressource en eau par l'accélération de la construction des méga-bassines, destruction de zones humides, allègement des normes pour les productions animales industrielles - les élevages les plus intensifs - : la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur va avoir pour conséquence de favoriser des modèles industriels coûteux et polluants. Des mesures portées au détriment d'une agriculture résiliente et respectueuse de l'environnement pourtant nécessaire et souhaitée par [85% des agriculteurs](#).

Cette loi pourrait compromettre durablement nos capacités à répondre à l'enjeu de souveraineté alimentaire, érigé comme majeur par nos politiques publiques.

Une loi contre la santé, contre la science, contre l'intérêt général

L'interdiction de pesticides constitue une source de préoccupation pour seulement [4% des agriculteurs](#) interrogés. Or la loi en fait une priorité en proposant de réintroduire certains néonicotinoïdes aujourd'hui interdits et de largement affaiblir l'indépendance scientifique de l'Agence de sécurité sanitaire (ANSES) en s'attaquant à ses compétences d'évaluation de la mise sur le marché de pesticides. En aggravant la contamination de l'eau, l'exposition des paysans et des riverains à des produits toxiques, elle risque de poser un réel danger en matière de santé publique. [Plus de 1000 médecins et scientifiques se sont opposés à la loi Duplomb dans une lettre ouverte](#), alertant depuis plusieurs semaines sur ses dangers. Le refus persistant d'écouter leurs avertissements témoigne d'un tournant inquiétant : celui d'une mise à distance croissante de la science, des faits, et de l'expertise sanitaire.

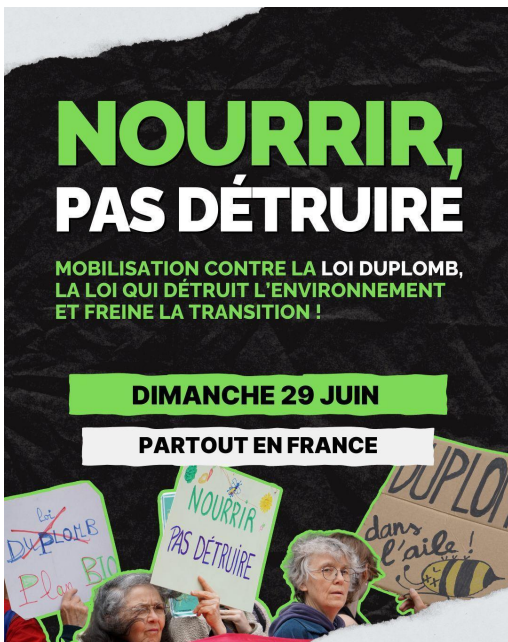
Alors, on agit. Ensemble. Partout.

Nous appelons à une mobilisation de tous et toutes. Sur les places de villages, devant les mairies, devant les permanences de vos députés, dans nos rues : **faisons entendre notre voix**. Que vous soyez 5, 15 ou 50, **chaque rassemblement comptera** pour dire notre refus de cette loi toxique.

 **Retrouvons-nous le 29 juin partout en France pour faire entendre une voix forte**, paysanne, citoyenne, scientifique et écologique.

À Paris, nous appelons à se mobiliser 24h contre la loi Duplomb, du 29 au 30 juin, jour de la tenue de la CMP et qui sera suivie du vote solennel des parlementaires. Un moment clé pour dire NON à une loi qui ne vise pas à nourrir mais à détruire

On compte sur votre mobilisation pour les paysans, pour notre santé, pour notre environnement et pour le respect de la science.



⚠ Pour signer cet appel à mobilisation et pour nous informer sur les mobilisations que vous organisez près de chez vous, [vous pouvez compléter ce formulaire](#).

👉 Toutes les autres informations pratiques sont sur ce lien : https://linktr.ee/stop_ppl_duplomb

📌 Si vous souhaitez modifier les visuels avec le lieu de votre mobilisation, [voici des visuels librement accessibles et modifiables que vous pouvez utiliser](#).

Signataires de l'appel :

Confédération paysanne
 Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)
 Collectif Nourrir
 Réseau CIVAM
 MIRAMAP
 Terre de Liens
 Greenpeace France
 Générations Futures
 La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
 France Nature Environnement
 Fondation pour la Nature et l'Homme
 WWF France

Réseau Action Climat
CIWF France
Agir pour l'environnement
Combat Monsanto
Cancer Colère
Alerte des médecins sur les pesticides
Réseau Environnement Santé
Bio Consom'acteurs
Secrets toxiques
Collectif Vietnam Dioxine
Extinction Rebellion
Notre Affaire à Tous
CCFD Terre Solidaire
Oxfam France
Attac France
SOL
POLLINIS
Amis de la Terre France
CGT - Confédération générale du travail
CGT Environnement
Fédération CGT de l'Équipement et de l'Environnement
Union syndicale Solidaires
Fédération Syndicale Unitaire
SNETAP FSU (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)
SNICS FSU (Syndicat National des Infirmières Conseillères de Santé)
Foodwatch France
ADEIC - Association de Défense du Consommateur
Terre & Humanisme
Les Ami·e·s de la Confédération paysanne
VRAC France
Terres de luttés
Noé
Max Havelaar France
WWOOF France
Women Engage for a Common Future
Humanité et Biodiversité
RESES
Le Collectif Les Pieds dans le Plat
QUATRE PATTES
Adar Civam
Terre d'Abeilles

Alerte Pesticides Haute Gironde

Antenne mayennaise du Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'ouest
Confédération paysanne de la Somme
Confédération paysanne de l'Oise
Confédération paysanne de l'Aisne
La FRAB AuRA (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes)
France Nature Environnement Puy-de-Dôme
Terre de Liens Aquitaine
Terre de Liens Pays de la Loire
Terre de Liens Normandie
Terre de Liens Limousin
Terre de Liens Bretagne
Terre de Liens Poitou Charentes
Terre de Liens - Île-de-France
Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté
Extinction Rebellion Auxerre
Greenpeace Poitiers
Groupe local Greenpeace Tours
Groupement régional des CIVAM en Provence Alpes Côtes d'Azur
Coquelicots de Paris
Le Collectif Bassines Non Merci 79
Le collectif Bassines Non Merci 63
LPO Loire Atlantique
LPO Gers
LPO Anjou
Amis de la Terre Limousin
Les Soulèvements de la Terre Île-de-France
CIVAM31
Civam Hauts De France
FR Civam Centre Val de Loire
FR CIVAM Pays de la Loire
FR CIVAM Auvergne
CIVAM 35 Installation Transmission
CIVAM Adage 35
CIVAM 44
CIVAM 26
Fédération des civam limousin
Civam Béarn
BLE Civam bio du Pays Basque
Les Ami·e·s de la Confédération paysanne 33
Accueil Paysan 35
Nous Voulons des Coquelicots Grand Châtellerauld
Fermes paysannes et sauvages
GRAP – Groupement Régional Alimentaire de Proximité - Lyon
AGRIBIO Alpes-Maritimes

AMAP Les Radis Actifs
Les AMAP de Provence